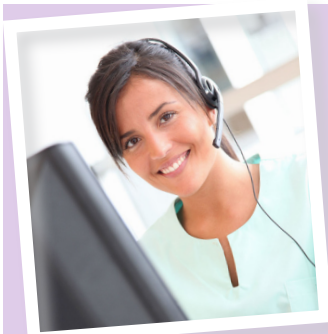


Le fonctionnement

Le CPP repose principalement sur une **activité programmée de consultations**.

Il est ouvert **du lundi au vendredi, hors jours fériés, de 9h à 18h**.



Les secrétaires du CPP, en lien avec les médecins et sages-femmes **organisent** et **planifient les rendez-vous**.

Elles sont joignables au :
05 46 59 50 18 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 18h.

Afin de **faciliter les démarches administratives**, lors de chaque consultation, il convient de se munir d'une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour ou permis de conduire), de la **carte vitale à jour** ainsi qu'éventuellement de la **carte de mutuelle**.

EN CAS D'URGENCE au cours de la grossesse

Le centre périnatal de proximité de St Jean d'Angély est **accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h**.

En dehors de ces horaires, le **SAMU centre 15** reste le **1er réflexe à avoir**.

Tous les moyens d'intervention sanitaire coordonnés par le SAMU de Charente-Maritime sont mobilisés et organisés pour répondre et **orienter les futures mamans vers les centres hospitaliers les plus proches dans les meilleurs délais**.

CONTACTS

CPP de St Jean d'Angély

☎ 05 46 59 50 18
du lundi au vendredi, hors jours fériés,
de 9h à 12h30 et de 13h à 18h.

Centre périnatal de proximité de St Jean d'Angély
Situé au centre hospitalier de St Jean d'Angély
18 avenue du port
17415 St Jean d'Angély cedex

SAMU

Composez le 15 (7j/7 - 24h/24)

Maternité de Saintes

Urgences obstétricales ☎ 05 46 95 12 97 (7j/7 - 24h/24)
Secrétariat maternité ☎ 05 46 95 15 06
du lundi au vendredi, hors jours fériés,
de 9h à 13h et de 13h30 à 17h.

Maternité du centre hospitalier de Saintonge
11, boulevard Ambroise Paré
BP 10326 - 17108 Saintes cedex



Le Centre Périnatal de Proximité

CPP

de St Jean

d'Angély



☎ 05 46 59 50 18

18 avenue du Port
17400 St Jean d'Angély

Le CPP de St Jean

Bienvenue au Centre Périnatal de Proximité de Saint Jean

Situé dans les locaux de l'ancienne maternité du centre hospitalier de Saint Jean d'Angély, le CPP est un service du centre hospitalier de Saintonge.

Ce **service de proximité** permet aux femmes et couples du bassin angérien de **bénéficier d'un suivi gynécologique médical ou chirurgical** et/ou d'un **suivi de grossesse** au plus proche de leur domicile limitant ainsi leurs déplacements.

L'activité du centre périnatal de proximité est assurée par des professionnels de la maternité du centre hospitalier de Saintonge.

Pour assurer un suivi optimal des patientes, ces professionnels travaillent en **étroite collaboration** avec le secteur libéral : médecins généralistes et spécialistes ainsi que sages-femmes libérales. Ils travaillent **en relais** avec la maternité choisie par les futurs parents pour l'accouchement.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire pour une prise en charge et un accompagnement optimal et sécurisé pour

le suivi gynécologique ou obstétrical

- des gynécologues-obstétriciens et des sages-femmes

le suivi des nouveau-nés et des nourrissons

- un pédiatre

un accompagnement particulier en pré et postnatal

- des sages-femmes avec des spécificités : lactation, acupuncture, échographie, hypnose, hygiène alimentaire

les prises de rendez-vous

- des secrétaires médico-administratives

l'organisation du service, le lien avec l'équipe et les partenaires extérieurs

- une sage-femme coordinatrice en maïeutique

Et des partenariats avec des professionnels de santé pour répondre aux situations particulières (addictologie, diabétologie) et avec le service de la PMI.

L'offre de soins



Le suivi gynécologique :

- consultations de gynécologie médicale (suivi gynécologique de prévention, suivi de contraception, suivi d'infertilité,...),
- consultations de gynécologie chirurgicale,
- consultations de gynécologie cancérologiques et sénologiques,
- échographies gynécologiques.



Le suivi de grossesse :

- consultations pré et postnatales,
- dépistage et suivi des grossesses à risques,
- échographies obstétricales,
- préparation à la naissance et à la parentalité,
- surveillance des contractions utérines et du rythme cardiaque fœtal (monitoring),
- consultations périnatales spécialisées : hypnose, acupuncture, lactation, hygiène alimentaire,
- rééducation périnéale,
- conseils en puériculture (portage, massage bébé ...).

Le suivi pédiatrique :

- consultations pédiatriques

Votre accouchement

Un accompagnement de qualité en toute sécurité

Le CPP de St Jean d'Angély entretient un **lien privilégié avec la maternité de Saintes**, dotée d'un plateau technique performant (maternité de niveau II B avec service de néonatalogie et soins intensifs de néonatalogie) et organisé pour vous accueillir le jour « j ».

Chaque future maman/couple conserve cependant la possibilité d'accoucher dans la maternité de son choix, dans la région, voire ailleurs. L'équipe du CPP fera alors le lien pour transférer le dossier de suivi.

Au retour de la maternité, le CPP reprend votre suivi post-natal.



A PRÉVOIR

La consultation obligatoire d'anesthésie

Même si a priori vous ne souhaitez pas de péridurale, pour votre sécurité, une consultation d'anesthésie **est obligatoire.**

Il est recommandé de la réaliser **au cours du 8ème mois de grossesse.**

Elle permet de délivrer une **information complète** sur l'analgésie péridurale, d'en **rechercher** d'éventuelles contre-indications, de **dépister** les facteurs de risques et de **répondre** à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

La consultation d'anesthésie se déroule **sur le lieu d'accouchement choisi.**

Si celui-ci est la maternité de Saintonge, la secrétaire du CPP donnera le rendez-vous avec l'anesthésiste, ainsi qu'avec une sage-femme pour l'ouverture de dossier.